

MEDIALEX

Type : Constitution de société

Edition : ffff

Parution web : 2025-12-03

Parution print : 2025-12-03

XL MEDICAL MAYOTTE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : Résidence Jardin Créole, Villa D3, 97600 MAMOUDZOU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé en la forme électronique en date du 24/11/2025, il a été constitué une société présentant

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : XL MEDICAL MAYOTTE

Siège : Résidence Jardin Créole, Villa D3, 97600 MAMOUDZOU

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : La vente et la réparation de tout matériel médical, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création. d'acquisition. de location. de prise en location

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.

Président : la société LB ASSOCIES, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 197L CD 13 DIT O

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MAMOUDZOU-976.

POUR AVIS, La Présidente